

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du MERCREDI 17 JUIN 2020

- Modification de l'ordre des adjoints comme suit, en raison de la règle d'alternance des sexes :
1^{er} adjoint : Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT
2^{ème} adjoint : François GRANDJEAN
3^{ème} adjoint : Christiane HENRY
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal, prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales et ce afin de favoriser une bonne administration communale
- Composition des commissions communales, dont le maire est de droit président et membre :

FINANCES

Tous les conseillers municipaux

FORET - AGRICULTURE – MATÉRIEL

François GRANDJEAN, Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Michel LÉA, Pierre-Jean RENDER, Nicolas GAXATTE, Benoît ROUYER, Frédéric PIERRON, Olivier NOEL

VOIRIE - RÉSEAUX - BATIMENTS - URBANISME

Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, François GRANDJEAN, Christiane HENRY, Michel LÉA, Evelyne HOUVION, Nicolas GAXATTE, Nathalie MERVELET, Jocelyne ANTOINE, Christine VALROFF, Marie-Laure CARASOL, Frédéric PIERRON

ÉCOLE - VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Christiane HENRY, Marie-Laure CARASOL, Christine VALROFF, Olivier NOEL, Carine BESSONE

Commission d'APPEL d'OFFRES

3 titulaires : Jacqueline PELLÉ-DEMANGEAT, Pierre Jean RENDER, Nicolas GAXATTE

3 suppléants : Christiane HENRY, Michel LÉA, François GRANDJEAN

Comité consultatif (jury des Maisons Propres et Fleuries)

5 membres du Conseil municipal : Christiane HENRY, Evelyne HOUVION, Jocelyne ANTOINE, Christine VALROFF, Nathalie MERVELET

3 membres extérieurs : Annette SIBILLE, Francine TAICLET, Marie Chantal CUNY

Conseil d'administration du CCAS

Sont élues :

Evelyne HOUVION, Jocelyne ANTOINE, Christiane HENRY, Nathalie MERVELET, Marie-Laure CARASOL

Sont nommées par le maire :

Annette SIBILLE, Marie-Claude DICKERSCHEIT, Marie-Odile LAMBLÉ, Brigitte VERDUN, Martine THOMAS

Commission Communale des Impôts Directs

Domiciliation dans la commune :

TITULAIRES :

FNB DELAGOUTTE Jean – 16 rue de Verpellière
FB LEROGNON Claude – 35 Velupaire
TH NOEL Olivier – 18 Coinchimont
TP RENDER Pierre Jean – 3 La Praye
BOIS GRANDJEAN François – 6 rue du 11 Novembre

SUPPLÉANTS :

HENRY Michel – 25 Haut de Raumont
GRANDIDIER Christian – 22 Coinchimont
HENRY Christiane – 9 rue de la Grande Voye
AUBRIAT Jean-Paul – 7 chemin de Beaudepaire
FLEURANCE Sylvain – 34 Marimont

Domiciliation hors commune :

Titulaire : CUNIN Gisèle (Raves)

Suppléant : ROUYER Jacques (Gemaingoutte)

- Délégués communaux auprès du Syndicat mixte du Parc Régional des Ballons des Vosges : Michel LÉA (titulaire) et Christiane HENRY (suppléante)
- Délégués communaux auprès de la Fédération des communes forestières François GRANDJEAN (titulaire) et Michel LÉA (suppléant)
- Taux d'imposition des taxes directes locales 2020 : sans changement pour la 12ème année consécutive :

Taxe foncière (bâti)	14.26 %
Taxe foncière (non bâti)	31.31 %
- Attribution des travaux 2020 de dégagement et de relèvement de pincettes en forêt communale : LOT 1 au Sylviculteur Lorrain (Les Rouges Eaux) pour 8 505 € HT et LOT 2 à UBC (Epinal) pour 3 388.80 € HT
- Conventions d'occupation provisoire précaire de terrains communaux avec des privés sur la période du 23 avril 2020 au 22 avril 2021
- Adoption du rapport relatif au prix et à la qualité du service d'eau potable 2019
- La Commune a fait l'acquisition d'une citerne à eau susceptible de fournir ponctuellement de l'eau en période de sécheresse aux habitations normalement alimentées par des sources (situées hors réseau communal d'eau potable). Le m3 sera facturé au coût appliqué aux usagers raccordés au réseau communale d'eau potable (1.055 € TTC/m3 en 2020) ; ce coût suivra automatiquement l'évolution du tarif de l'eau appliqué aux usagers raccordés au réseau communal d'eau potable
+ forfait de livraison de 24 €/an

- Approbation des travaux proposés par le SDEV (Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges) pour le renforcement du réseau Basse Tension issu du Poste MALA et du réseau Basse Tension dépendant du Poste VERPELLIERE, sans aucun coût financier pour la commune
- Approbation du programme de travaux d'investissement VOIRIE pour 2020, portant sur l'amélioration des portions de voies communales suivantes :
 - Rue de Coinchimont
 - Entrée de Coinchimont
 - Algoutte
 - Chemin de Beaudepaire
 - LauteruptEt demande de subvention au Conseil Départemental
- Approbation de la modification de statuts de la CASDDV (Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges) suivante : ajout de la compétence supplémentaire « réhabilitation des installations d'assainissement non collectif et entretien des installations d'assainissement non collectif »
- Décision de rénover le dispositif d'assainissement autonome du bâtiment communal sis 15 et 17 rue du 11 Novembre et demande d'aide au Conseil Départemental pour cette réhabilitation

Le 03 juillet 2020

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Stéphane Demange', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'BAN-DE-LAVELINE' at the top and 'Commune' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style and extends across the width of the stamp.